

Il ne pouvait pas le faire. C'était totalement irréaliste. Et puis finalement si. La revalorisation des petites retraites, c'était envisageable. Que ne ferait-on pour essayer de ramener les brebis égarées à l'étable ? Car le pacte de responsabilité devait passer, vaille que vaille. C'était un peu son examen de passage à notre nouveau Premier Ministre. S'il le réussissait, il aurait les coudées franches pour mener à bien sa politique. D'ailleurs on ne voit pas pourquoi certains s'offusquaient du contenu du plan, puisque comme le disait lui-même Manuel Valls, il était « *calibré, bien réparti et juste.* » La preuve ? Ce mardi 29 avril, jour du vote du pacte de responsabilité, il a promis que « *les impôts des sociétés baisseront en 2015.* » On ne voit pas bien, en quoi cette nouvelle peut en constituer une bonne pour tous les « Français moyens » qui voient leur salaire stagner mais leurs impôts augmenter. Et quand Manuel Valls déclare quelques minutes plus tard que « *Les Français n'en peuvent plus. Il faut s'engager dans une baisse des prélèvements obligatoires,* » cette fois, il n'évoque pas l'horizon 2015 ni même 2016. Il s'agit juste d'une bonne intention du 1^{er} Ministre. Et l'enfer en est pavé.

Rassemblement du 1^{er} mai : pour rester mobilisés

Comme chaque année plusieurs dizaine de personnes avaient répondu à l'appel de la CGT et de Sud pour venir célébrer cette journée du 1^{er} mai devant la Bourse du Travail.



Difficile de mobiliser les foules en ce 1^{er} mai. Pourtant comme chaque année, plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées devant la bourse du Travail dès 10 h du matin à l'appel de la CGT et de Sud. FO avait préféré se démarquer de ce rassemblement et avait choisi de se réunir en un autre lieu.

Un 1^{er} mai qui n'en a pas moins été offensif au travers du discours du nouveau responsable de la section locale de la CGT, Jean-Pierre Lefebvre, mais également de celui du responsable de la section juridique ou encore de Michèle Lampkin qui, pour la CGT retraités, rappelait les difficultés grandissantes auxquelles cette dernière catégorie est confrontée jour après jour, appelant chacun à rester mobilisé.

A l'issue de ce rassemblement, les sympathisants de la section calaisienne du PCF, présente comme tous les ans, avaient été invités à partager le pot de l'amitié au bowling de Calais. L'occasion pour Jacky Hénin de prendre la parole et de mobiliser une nouvelle fois les troupes à quelques semaines des élections européennes qui auront lieu, il n'est pas inutile de le rappeler, le 25 mai prochain.



Le dessin

STABILISATION DES CHIFFRES DU CHÔMAGE EN MARS



On le note

Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates des prochains conseils :

Conseil municipal
Mercredi 21 mai
18 h 30
et
Mercredi 25 juin
18 h 30

Conseil communautaire
Jeudi 19 juin
18 h 30

Coup de pub

Le tee-shirt du Rusé est toujours disponible au prix de 12 € à l'Atelier.



On le note

L'Atelier est ouvert chaque vendredi soir dès 18 h 30 pour boire un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts... Rendez-vous donc ce vendredi...

Ouverture de l'Atelier
Tous les vendredi soir
à partir de 18 h
Bd de l'Egalité

Conseils municipal et communautaire

Budgets, impôts... tout un programme !

C'est mardi 29 et mercredi 30 avril, que se sont tenus les conseils de l'agglomération du Calaisis et municipal de Calais.

Au programme, de nombreuses délibérations visant de nouveau à désigner des représentants de ces conseils dans des organismes extérieurs ou aux conseils d'administrations d'associations.

Vous ne trouverez guère de représentants des oppositions ou de l'opposition, les majorités se gardant toutes les places pour elles-mêmes, y compris quand elles pourraient laisser au moins une place.

Concernant le budget de l'agglomération, le président Blet devait déclarer qu'il s'agissait d'un budget de transition et qu'il serait nécessaire d'écrire au plus vite le plan pluriannuel d'investissement.

A propos du budget général et des budgets annexes, Jacky Hénin est intervenu plusieurs fois pour rappeler la nécessité de prendre en compte les difficultés des familles. Il devait insister fortement en interrogeant le rapporteur sur le taux de réalisation du budget investissement en année normale. Le taux de 90% lui fut avancé. Un taux qui est lors des années électorales inférieur à 80%. Cette question est particulièrement importante, car s'il s'avère que l'ensemble des investissements ne peut être réalisé, alors qu'il est possible d'alléger les emprunts et les versements d'équilibre en provenance de la section fonctionnement. De l'avis du Député européen, en adoptant une attitude prudente on pouvait cette année réduire le budget investissement (par la force des choses, les travaux ne se faisant pas) de 2,5 millions d'euros et par la même occasion réduire de 1 million le prélèvement sur la section fonctionnement et l'emprunt de 1,5 million d'euros. On pouvait surtout, avec un tel comportement, éviter



d'augmenter l'imposition locale, une imposition parfaitement inutile.

Le propos ne sera pas retenu et le budget voté en l'état. Il en sera de même de l'augmentation des impôts pour le compte de l'agglomération, une éventualité qui n'avait même pas été évoquée en commission. Ce sera un nouveau prélèvement de 1,2 million d'euros sur le dos des familles.

A l'occasion du conseil municipal de Calais, après l'examen de nombreuses désignations, ont été examinées de nombreuses délibérations et bien évidemment le budget. Sur la délibération culture 2, des demandes d'explications ont été formulées pour savoir si le mieux disant avait été choisi. C'est madame Bouchart elle-même qui a essayé de justifier la position de sa majorité : « Nous n'étions pas obligés de faire un appel d'offres (???) Ce ne sont pas les administratifs qui décident mais les élus... Nous ne voulions pas être liés... » Pour être sûr de son fait Jacky Hénin devait demander clairement : « Pouvez-vous nous dire si l'on a demandé à ré-

crire le rapport ? ». Eh bien oui ! Un comble quand même.

D'autant plus que si la ville n'était pas obligée de réaliser un appel d'offres, le simple fait de décider d'en faire un, l'oblige à respecter les règles faute de quoi nous sommes face à un fait de concurrence déloyale réprimé par les tribunaux. Nul doute que cette histoire aura des suites.

A l'occasion des délibérations culture, Jacky Hénin sollicita la possibilité de connaître le nombre de visiteurs calaisiens de la cité internationale de la dentelle et de la mode, pour mesurer la possibilité ou non de donner la gratuité des visites pour la population calaisienne.

Pour le budget, au nom des représentants de sa liste, Jacky Hénin devait déclarer : « Nous ne partageons pas la structure du budget, comme nous ne partageons pas non plus la répartition des participations financières (toujours plus sur les familles). Concernant le budget investissement, non seulement nous ne partageons pas vos choix mais en plus nous considérons qu'en ponctionnant lourdement le fonctionnement vous privez les services et la population de moyens. Les moyens qui pourraient être utiles pour le monde associatif, pour la démocratie locale, pour un soutien à nos citoyens en grande difficultés... Enfin, concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, les chiffres du budget précédent sont venus attestés que l'opposition avait raison de déclarer qu'il était possible de réduire cette taxe d'au moins 15% ». Évidemment les budgets furent votés en l'état et il ne fut aucunement question d'une réduction de la TEOM.

Prochain conseil municipal le 21 mai.

Poil à gratter

Wouaf !

Philippe Hénon, rédacteur en chef du *Nord Littoral*, qui se fend d'un article (édition du 24/04/14) expliquant que si la Gauche a perdu les municipales, ben c'est la faute à Hénin bien sûr... Il en devient pathétique le pauvre Philippe. Car rappelons-nous tout de même que c'est le même rédacteur en chef qui avait envoyé des SMS incitant à voter pour Natacha Bouchart durant la campagne... Alors c'est sûr son point de vue est...objectif. Oui, c'est ça, objectif. Encore un article pour ne rien dire. Juste pour essayer de démolir. Vous savez ce qu'on dit ? Si tu veux tuer ton chien, dis qu'il a la rage... Wouaf !

l'état de saleté dans lequel le club rendrait régulièrement les locaux alors qu'ils ont une obligation d'entretien. Sur le coup on a cru que c'était en rapport avec le énième épisode du feuilleton crufcesque : « Mais où est passé l'argent de la 7^e compagnie ? » Mais non, pas du tout, de ce côté-là c'est plutôt la politique de l'autruche.



Spyland : une histoire sans fin

Dans *La Voix du Nord* du 29 avril 2014, on a appris de la bouche de Bernard Eliard qu'il n'avait « jamais trempé dans un projet concurrent » à Spyland (voir Rusé n°250). Il n'aurait donc rien à voir avec le 2^e projet de

parc d'attraction présenté quelques jours avant le second tour des municipales par Alamartia, une société dont il est le gérant. Bernard Eliard, qui confirme en revanche avoir été « révoqué » par la société Noraparc, porteur du projet Spyland, déclare avoir « tourné la page de cette belle histoire » tout en se disant prêt à apporter son aide à la mairie dans la recherche d'investisseurs. Pas sûr que la page soit vraiment tournée...

Débarqué

Il avait effectué son travail ces 6 dernières années avec sérieux et honnêteté. Trop sans doute. Car dès le lendemain de sa réélection Natacha Bouchart lui a fait savoir qu'elle se passerait désormais de ses services. Philippe Mariette, Directeur Général des Services de la mairie de Calais depuis de nombreuses années est donc débarqué... a un an de la retraite. Classe !

Fortifiées

Les Journées eurorégionales des villes fortifiées sont l'occasion de rappeler que si le vieux Fort-Nieulay a été ré-

nové, c'est bien grâce à l'intervention de la municipalité de gauche conduite à l'époque par Jacky Hénin. Que les travaux de réhabilitation du Stade du Souvenir (réfection des magasins et des galeries notamment) avait également débuté à cette époque. Enfin, que la 1^{ère} phase des travaux de réhabilitation du Fort Risban est également à mettre à son actif. Parfois il est bon de rappeler certaines choses, sinon d'autres seraient capables de s'en attribuer tous les mérites. Un peu comme pour la rénovation de l'église Notre-Dame dont le financement avait été obtenu fin 2007 grâce à la persévérance de la municipalité de l'époque. Même si Natacha Bouchart aime faire croire le contraire...

